



Contravention sans piece d identite

Par **Bilel01**, le **06/11/2015** à **19:57**

Bonjour donc voici ma question je me suis fait arreter au volant de la voiture de mon bo frere l infraction etait utilisation du telephone au volant mais lorsqu ils m arretent ils ne me prennent aucun papier ni permis ni piece d identite donc pour moi il y a une erreur de leur part c est pour cela que j ai contester cet amende en disant que c etai pas moi donc ils ont convoquer mon bo frere lui leur a dit que ce n etait pas moi au volant et voila que je ressoi une convocation au tribunal est ce ke j ai une chance de m en sortir en restant sur ma position merci de repondre et desoler des fotes d orthographe